

ACTIVITE N°1 : PROGRAMME « P.O.P. »

Description de l'Activité choisie

En 1992, le Directeur Technique National m'a confié pour mission de restructurer et faire redémarrer une dynamique de détection, formation et sélection des catégories d'âge allant des benjamin(e)s aux cadett(e)s soit de la détection jusqu'à l'âge de 14 ans inclus pour l'Olympiade à venir. Les résultats décevants des Olympiades précédentes m'ont permis d'obtenir « carte blanche » pour cette mission, dans le cadre d'un budget financier défini et sous réserve de l'accord préalable du DTN relativement à mes propositions de programme, bien entendu. Ce programme a été baptisé « Préparation Olympique Permanente ».

J'ai choisi la description de cette activité pour trois raisons :

1. L'implication et l'importance accordée par le « terrain » (cadres techniques et dirigeants de clubs) à la formation des jeunes. Il s'agissait de l'élaboration d'un programme possédant un fort retentissement populaire sur le terrain et d'importantes retombées sportives et médiatiques du local au national.
2. La liberté de conception et de mise en œuvre d'un programme dans le cadre d'objectifs de résultats nationaux ambitieux sur la scène internationale jeunes. Objectifs sportifs jusqu'alors jamais atteints dans l'histoire de la Fédération, de manière systématique et pérenne en ce qui concerne les catégories jeunes.
3. L'obligation de résultats de cette activité, succédant à un échec de la politique sportive précédemment mise en œuvre et interdisant ainsi tout nouvel échec aux dépens de l'avenir du haut niveau français.

En tant qu'ancien sportif de haut niveau puis entraîneur et capitaine de différentes équipes de France, cette obligation de résultats constituait un « challenge » difficile à relever qui m'a énormément motivé dans sa philosophie sportive et apporté en termes de compétences professionnelles.

Le choix du DTN s'est porté sur ma personne pour les raisons suivantes :

1. J'ai préalablement entraîné et encadré à l'INSEP de 1978 à 1986, les équipes de France féminines, espoirs et juniors. Responsable d'un Centre de Haut Niveau (ancien Pôle France) de 1986 à 1992, j'ai formé et encadré sur le plan international, une génération de cadets médaillés aux championnats d'Europe en 1988.
2. La mission confiée par le DTN s'adressait à deux cadres nationaux expérimentés, l'un pour les garçons et l'autre pour les filles. Mon collègue ayant refusé la proposition en raison d'un surcroît de travail incompatible avec l'augmentation d'indemnités salariales proposée, je me suis vu confier la globalité de la mission pour l'Olympiade.

Le Plan proposé pour cette description est le suivant :

Introduction – Etat des lieux de la Politique sportive jeunes
1^{er} Partie – Conception du projet de la détection à la sélection
2^{ème} Partie – Présentation du projet et constitution d'une équipe
3^{ème} Partie – Mise en œuvre du programme et adaptations pratiques
4^{ème} Partie – Communication et promotion du programme
Conclusion – Bilan de l'activité

INTRODUCTION – ETAT DES LIEUX DE LA POLITIQUE SPORTIVE JEUNES

La compétition internationale officielle débute avec les cadets à partir de l'âge de 14 ans. Les Championnats d'Europe des Jeunes, organisés en Juillet, constituent la seule épreuve internationale de référence permettant de comparer la force relative des nations dans les catégories cadets (13 à 14 ans) puis juniors (15 à 17 ans).

Aucune épreuve mondiale n'existait alors pour les jeunes. Le niveau mondial étant dominé par les nations asiatiques (Chine, Corée, Japon), il devenait à fortiori vital de dominer au minimum la scène européenne chez les jeunes afin de pouvoir ensuite exister en seniors lors des épreuves de référence du haut niveau.

Le palmarès français dans l'histoire européenne jeune s'établissait de la manière suivante :

ANNEES	catégories Juniors						catégories Cadets						médailles remportées				Olympiade		
	Eq. JG	S JG	D JG	Eq. JF	S JF	D JF	Mxt J	Eq. CG	S CG	D CG	Eq. CF	S CF	D CF	Mxt C	OR	AR		BR	TOTAL
1969	sur 44 médailles distribuées																		0
1970																		0	
1971		BR															1	1	
1972	OR							BR							1		1	2	
1973			BR														1	1	
1974																		0	
1975																		0	
1976																		0	
1977																		0	
1978		BR															1	1	
1979																		0	
1980																		0	
1981																		0	
1982																		0	
1983								BR	BR	sur 52 médailles distribuées								2	2
1984								BR		BR			BR				3	3	
1985	AR															1	1	1	
1986	AR		BR												1	1	1	2	
1987	BR						OR/BR			sur 56 médailles distribuées						1		2	3
1988								AR								1		1	
1989									AR							1		1	
1990	AR	BR													1		1	2	
1991			BR														1	1	
1992	BR																1	1	

lexique : Eq. = équipes, S = simples, D = doubles, Mxt = double mixte

JG = Juniors Garçons, JF = Juniors Filles, CG = Cadets, CF = Cadettes

Ainsi que l'on peut le constater à la lecture de ce tableau, la récolte française en termes de médailles était loin d'être abondante. Or, forte de ses 170.000 licenciés, 35 cadres d'Etat et 150 cadres techniques de clubs, notre Fédération représentait la seconde puissance européenne derrière l'Allemagne.

Le constat, facile à établir en termes de résultats, faisait état d'un manque de continuité flagrant dans les résultats obtenus chez les jeunes pour une grande nation telle que la France.

L'Olympiade précédente (1989-1992) marquant un nouveau recul du nombre de médailles obtenues sur le plan européen avec notamment une seule médaille de bronze obtenue en 1991 et 1992 pour 56 médailles distribuées à l'échelle continentale.

En ce qui concerne les plus jeunes, un total de 8 médailles glanées en 23 années, dont aucune récente, permet de prendre conscience de l'ampleur de la tâche à mener à bien pour élever le niveau de jeu des cadets au rang européen.

En termes de moyens mis en œuvre pour atteindre un objectif de résultats internationaux vital pour l'avenir du tennis de table français, le constat n'était pas beaucoup plus optimiste. La détection, jamais réellement prise en compte sur le plan fédéral jusqu'alors, faisait l'objet à cette époque d'une politique volontariste du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il s'agissait de la période « EVAREG » durant laquelle chaque discipline sportive était exhortée à se servir des tests de détection labellisés par le Ministère et à faire remonter ses résultats à l'INSEP.

Les moyens budgétaires fédéraux étaient essentiellement consacrés aux seniors et accessoirement aux juniors qui comptaient un certain nombre d'épreuves internationales organisées durant la saison sportive. Les épreuves intégrant les catégories cadets étaient encore rares et celles permettant aux plus jeunes (minimes de l'âge de 11 et 12 ans) de concourir, inexistantes.

Au chapitre des regroupements organisés par la Direction Technique Nationale, hormis la préparation proprement dite aux C.E.J. (Championnats d'Europe des Jeunes), trois stages nationaux de quatre jours étaient programmés durant les vacances scolaires de Toussaint, Noël et Pâques avec un effectif réduit de 12-14 cadets et 8-10 cadettes.

Ces stages n'étaient pas forcément encadrés par les futurs capitaines des équipes de France aux C.E.J. mais par des cadres techniques d'Etat volontaires et disponibles pour encadrer ces actions de regroupement.

1^e PARTIE – CONCEPTION DU PROJET DE LA DETECTION A LA SELECTION

Une fois le constat établi, l'objectif consistait donc à mettre en place une politique de formation cohérente et ambitieuse qui réponde à des critères de performance que j'établissais ainsi en fonction de mon expérience passée :

1. Détection précoce de jeunes talents afin de travailler en amont avec les clubs formateurs ;
2. Concurrence et renouvellement des générations (pérennisation des résultats et concurrence intergénérationnelle) ;
3. Augmentation quantitative (regroupements nationaux plus nombreux et volume horaire annuel d'entraînement plus important) ;
4. Amélioration qualitative (encadrement, relance, planification des séances d'entraînement) ;
5. Amélioration compétitive (davantage de confrontations internationales plus tôt).

Les contraintes inhérentes à la mise en œuvre de cette politique étant de deux ordres :
- augmentation du budget financier alloué dans des limites raisonnables ;
- impossibilité de rémunérer l'encadrement nécessaire à hauteur des responsabilités demandées.

Le projet proposé au DTN allait donc s'appuyer sur trois axes prioritaires :

1. Détection : incluant la passation de tests relevant du triptyque de la performance et permettant de bénéficier des aides de l'Etat attribuées aux Fédérations participant à ce programme (EVAREG) ;
2. Formation : reposant sur des regroupements permanents à chaque échelon (stages de cinq jours au niveau national) et sur le suivi des clubs formateurs ;
3. Sélection : intégrant les résultats internationaux et la progression ainsi que le potentiel et l'âge des jeunes sportifs.

1. DETECTION

- 1.1. Recensement des forces vives existantes (jeunes talents reconnus)
 - Par les résultats sportifs : création d'une base de données des jeunes regroupant leurs résultats individuels nationaux par catégorie d'âge intitulée « Classement P.O.P », leur structure et volume hebdomadaire d'entraînement, leurs objectifs sportifs annuels.
 - Par les clubs formateurs (progression sportive) : recensement des clubs obtenant des résultats jeunes grâce à la qualité de leur encadrement et à la politique sportive mise en place. Labellisation de clubs « Formation-Elite-Jeunes » (F.E.J) nationaux et régionaux.

- 1.2. Recrutement de nouveaux talents
 - Pyramide de détection allant du département au national :
Départements – stages détection entre septembre et décembre ;
Régions – stages détection en février ;
Zones – stages détection en avril ;
National – stage détection en juillet.
 - quatre critères retenus pour la détection :
 - Profil** – somme des appréciations portées par les cadres d'un stage ;
 - Physique** – mesure de 5 tests (EVAREG) retenus concernant l'endurance, la vitesse, la vélocité, la détente et la force explosive des bras ;
 - Entraînement** – classement réalisé par les cadres d'un stage en relation avec le comportement et l'investissement ;
 - Compétition** – classement de la compétition finale d'un stage.

2. FORMATION

Programmation de la saison sportive pour chaque échelon :

Les groupes nationaux ne pouvant comporter qu'un nombre limité de stagiaires, l'objectif était de démultiplier les actions de regroupement de manière pyramidale afin que chaque échelon travaille pour alimenter l'élite, la programmation de la saison étant fixée à l'avance et connue de tous, de même que les critères de passage d'un groupe hiérarchique au suivant.

2.1. National

Juillet – stage de détection national alimenté à la fois par les résultats (quarts de finalistes des championnats de France et meilleurs benjamins du classement POP) et les propositions des 6 zones géographiques du territoire national (4 garçons et 3 filles), totalisant ainsi un effectif de 32 à 36 benjamins et 24 à 28 benjamines ;

Août – stage de reprise du groupe national minimes/cadets ;

Toussaint – stage du groupe national benjamins/minimes et compétition nationale pour les cadets (et meilleurs minimes) ;

Noël – stage global des groupes nationaux (des benjamins aux cadets) ;

Janvier – renouvellement des listes nationales à la mi-saison : sortie des éléments les moins performants sur la première phase de saison et incorporation de nouveaux éléments plus jeunes ou concurrentiels en fonction des résultats sportifs ou des demandes des zones ;

Février - stage global des groupes nationaux et tournoi International ;

Avril - stage global des groupes nationaux et tournoi International ;

Juin/Juillet – Stages de préparation du groupe France cadets aux CEJ et compétitions internationales.

2.2. Zones

Toussaint – stages zones des benjamins jusqu'aux cadets non retenus au niveau national ;
Noël – compétitions (tops) de zones pour toutes les catégories ;
Avril – stages détection zones pour alimenter le stage national détection de juillet.

2.3. Régional

Août – stages de reprise pour les groupes régionaux ;
Noël – stages de formation régionaux ;
Février – stages détection pour alimenter les stages zones d'avril.

Suivi des jeunes et mesure de leur progression :

Le principal outil de mesure des résultats des jeunes est constitué par le classement POP qui prend en compte tous les résultats individuels de la saison.

La mesure de leur progression technico-tactique, complémentaire à la mesure de leurs résultats sportifs, mais aussi importante à prendre en compte en ce qui concerne les plus jeunes (benjamins et minimes) serait réalisée durant les stages de regroupement nationaux grâce aux critères retenus pour la détection.

Pour ces derniers, la concurrence, la confrontation et le travail commun avec les plus âgés devaient permettre une intégration plus rapide avec la génération précédente et un niveau sportif plus élevé au fil des générations.

L'un des objectifs étant de repérer les éléments capables de rivaliser avec les plus âgés au niveau national, un joueur concurrentiel sur le plan national avec la génération qui précède, ayant toutes les chances de le devenir au plan international dans sa propre catégorie.

3. SELECTION

3.1. Critères de résultats / potentiel

Un sélectionneur national peut-il se permettre de privilégier le potentiel aux résultats ?

Logiquement non, sauf en cas de circonstances exceptionnelles dépendant du niveau de jeu développé en relation avec la concurrence internationale.

Si une équipe de France n'a aucune chance de podium dans une catégorie donnée, doit-on y sélectionner les meilleurs éléments en termes de résultats ou des éléments plus jeunes afin de préparer l'avenir ?

Il s'agit bien entendu, d'une question récurrente pour n'importe quel sélectionneur dans quelque discipline que ce soit. Le cadre réglementaire que j'ai choisi de fixer en accord avec le DTN, donnait la priorité « mathématique » aux résultats internationaux puis au Champion de France de la catégorie. Le reste des places distribuées en sélection relevant du seul arbitrage du DTN relativement aux trois critères prioritaires de résultats en rapport au potentiel et à la jeunesse des candidats.

3.2. Augmentation du nombre de confrontations internationales

Afin de pouvoir jauger nos jeunes à l'aune de la concurrence internationale, il nous fallait démultiplier les confrontations avec les nations étrangères.

Les épreuves officielles concernant les cadets durant la saison sportive, se résumant à rien, nous devons donc trouver des solutions complémentaires qui allaient se concrétiser sous trois formes :

3.2.1. Participation à des épreuves internationales officielles

- Tournoi International d'Örebro (Suède) en février : le plus grand tournoi suédois se déroule sur une soixantaine de tables et inclut une épreuve par équipes jeunes suivie de plusieurs tableaux individuels par année d'âge et par classement, allant jusqu'à l'élite senior.

Il permettait donc à nos jeunes de jouer beaucoup sur des adversaires d'excellent niveau.

- Tournoi International de Mèze en octobre (cf 3.2.3).

- Tournoi des 6 Nations Cadets en juin : six nations incluant l'Allemagne, la Suède, le Danemark, la Hollande et la Belgique ont instauré ce tournoi pour les cadets, dont l'organisation tourne sur chacun des pays annuellement. Il comprend une épreuve par équipes de trois joueurs et joueuses suivi d'un tableau individuel.

3.2.2. Stages internationaux

A chaque occasion possible (en fonction du coût), les meilleurs éléments des groupes nationaux étaient invités à se déplacer à l'étranger pour se confronter et travailler en commun avec leurs concurrents européens. La Suède ainsi que l'Allemagne et l'Espagne nous ont ainsi accueillis à plusieurs reprises.

Ces stages internationaux possédaient un certain nombre d'avantages, hormis l'expérience emmagasinée par les joueurs : sortie des cadres techniques avec une sélection, expérimentation de séances différentes, augmentation de la dynamique de concurrence au sein des groupes nationaux, maintien de la motivation des meilleurs.

3.2.3. Création d'un stage suivi d'une épreuve internationale

Le Centre National Bernard Jeu construit à l'occasion des Jeux Méditerranéens de Mèze en 1993, offre la possibilité d'installer cinquante tables en configuration entraînement. Cet endroit a donc accueilli la plupart des stages nationaux du collectif espoirs. Je me trouvais à proximité pour préparer ces organisations. Le regroupement d'avril permettait, le calendrier international étant peu chargé en cette période, d'inviter des nations étrangères à participer à ce stage pour peu que l'on organise ensuite une épreuve pour les plus jeunes.

C'est ainsi que fût créé le Tournoi International de Mèze dont la première édition s'est tenue en 1994 et a été organisé jusqu'en 1997.

Nations présentes en 1994 : Belgique, Espagne, Suède, Suisse, Russie et Italie

Nations présentes en 1995 : Belgique, Espagne, Suède et Suisse

Nations présentes en 1996 : Belgique, Espagne, Suède, Suisse et Canada

Nations présentes en 1997 : Belgique, Espagne, Suède, Suisse, Angleterre, Italie et Hongrie

En-dehors des nations étrangères, un certain nombre de sélections de zones et régionales françaises inscrites sur ce tournoi, permettait ainsi une mesure complémentaire de la concurrence nationale à l'aune de l'international pour les plus jeunes.

3.3. Rajeunissement des sélections nationales

Jusqu'alors, il fallait attendre la catégorie des cadets (13-14 ans) pour pouvoir se confronter à l'international. Le constat réalisé lors des épreuves internationales cadets permettant de dire que nos jeunes, à niveau technique équivalent aux jeunes étrangers, gagnaient peu souvent, perdant fréquemment leurs moyens en compétition internationale.

Les causes essentielles semblaient relever d'un manque d'habitude de ces confrontations et de la méconnaissance des jeunes étrangers en question.

Nos jeunes français, uniquement engagés dès le plus jeune âge dans les compétitions nationales, avaient l'impression de « débarquer sur une autre planète » dès qu'ils étaient amenés à voyager hors de nos frontières.

Une seconde cause de ce déficit de moyens exprimés lors des confrontations internationales provenant de la pression exercée par leur environnement proche (parents, club, entraîneur), m'incitait à penser que si l'on inversait l'ordre des paramètres relevant d'une sélection, la maîtrise de ceux-ci en serait facilitée.

Le vécu international pratiqué plus souvent et plus tôt, au lieu de relever d'une sélection dont la rareté n'avait d'égale que l'importance, pourrait alors devenir un terrain connu et habituel, la pression sur les résultats et l'affrontement de l'inconnu devenant moindre.

2^e PARTIE – PRESENTATION DU PROJET ET CONSTITUTION D'UNE EQUIPE

Un projet est voué à l'échec s'il reste confidentiel. Il doit avant tout être réalisable, partagé, mesurable et daté. La seule manière de voir un projet devenir un véritable programme est donc d'une part, de remplir ces conditions préalables, d'autre part de le faire connaître et partager par l'ensemble des instances fédérales et notamment des clubs.

Une partie de mon travail pour faire de ce projet une réussite, passait donc par sa promotion à travers sa communication. Expliquer le travail mis en œuvre et les choix réalisés, exhorter les régions, comités et clubs à travailler ensemble dans une direction commune, allait donc constituer une partie non négligeable du succès de ce dossier.

La seconde partie consistait à bâtir une équipe de cadres techniques non rémunérés, suffisamment compétents, motivés et prêts à travailler avec moi en partageant mes idées et conceptions de l'aventure...

1. Communication et Promotion du Programme

Trois piliers qui seront présentés de manière plus détaillée au sein de la quatrième partie de cette description d'activité allaient constituer les « mamelles » de la France pongiste pour l'Olympiade à venir : Information, Labellisation et Elargissement...

2. Constitution de l'Equipe d'encadrement

La difficulté essentielle de la mise en œuvre du projet reposait sur le volontariat de cadres techniques référents mais méconnus. Il fallait donc essentiellement s'appuyer sur des cadres techniques soit employés par les clubs soit bénévoles.

Sachant que ceux-ci ne disposeraient pas de rémunérations supplémentaires et qu'ils devraient parfois se mettre en disponibilité vis-à-vis de leur employeur pour pouvoir encadrer les regroupements nationaux, la reconnaissance du statut du cadre volontaire, donc de sa compétence et la possibilité offerte d'accompagner des sélections hors de nos frontières, allaient s'avérer des éléments déterminants.

Cette constitution d'équipe nationale devait donc s'appuyer sur trois principes :

2.1. Passion

Compte tenu des moyens financiers dont je disposais, mon projet devait s'adresser à des passionnés de l'activité. Il me paraissait donc clair que la plupart des cadres intéressés allaient l'être vis-à-vis de jeunes dont ils avaient la responsabilité au sein de leur club et qu'ils avaient envie de suivre au niveau supérieur, prolongeant ainsi leur relation entraîneur – entraîné, le club y trouvant également son compte relativement à l'implication d'un ressortissant local dans l'effectif national et de la valorisation ainsi que de la formation continue de son cadre employé.

2.2. Compétence

L'encadrement de futurs titulaires des équipes de France jeunes ne pouvait reposer sur des techniciens d'un niveau médiocre. Cependant, bien conscient de la valeur marchande des meilleurs, je ne m'interdisais pas de recruter de jeunes cadres en formation ayant une forte expérience de joueur et pouvant éventuellement servir de relanceurs (partenaires d'entraînement) lors des regroupements.

2.3. Esprit d'équipe

L'une des valeurs phare du projet allait résider dans sa conception du travail d'équipe. Des cadres techniques mis en valeur et travaillant à égalité de statut avec

un entraîneur national chargé de projet, reconnu par la DTN tout en intégrant le « plus » de formation continue apporté lors des actions, pouvait permettre le succès de la démarche auprès de cadres techniques de fort potentiel et passionnés de l'activité, ayant envie de prendre de l'ampleur.

3^e PARTIE – MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ET ADAPTATIONS PRATIQUES

La première saison de mise en œuvre devait constituer tout à la fois un audit de l'existant et une mise en place des principes adoptés ainsi qu'un « booster » de toutes les structures françaises concernées.

J'avais donc pleinement conscience qu'il allait falloir s'armer de patience sur le plan des premiers résultats obtenus mais également de l'urgence du lancement d'une nouvelle dynamique collective, d'ailleurs largement attendue par les clubs, permettant de recueillir les fruits d'une politique sportive ambitieuse très rapidement.

Le délai raisonnable pour atteindre cet objectif, à la condition que tout se passe bien, me semblait devoir être entre une et deux années de travail assidu, compte tenu des structures dont nous disposions en France. Débutant le projet en 1992, l'idéal consisterait donc à rapporter à minima une médaille des CEJ 1994 qui seraient organisés en France, à l'INSEP. Il s'agissait d'ailleurs d'un objectif attendu partout en France...

C'est pourquoi les premières actions que j'ai mis en place ont été les suivantes :

1. Réunion des cadres techniques des clubs formateurs

La première réunion des cadres sollicités avait lieu à Paris en juin 1992.

L'exposé du projet tel qu'il figure dans le présent document a tout de suite sollicité l'intérêt de la grande majorité des cadres techniques rassemblés. Par contre, l'absence de rémunération complémentaire en contrepartie de l'encadrement de 4 stages de 5 jours a rapidement douché les enthousiasmes. Malgré tout, une dizaine de cadres techniques de clubs ont accepté la proposition de collaboration qui leur était faite.

Si tous ne pouvaient assumer la charge globale de travail demandé, un minimum de deux stages requis constituait la moyenne des acceptations enregistrées.

J'allais donc essentiellement m'appuyer sur les quelques personnes présentant à la fois les compétences requises et les disponibilités adéquates pour m'épauler de manière plus solide. Au premier rang de ceux-ci, deux CTR des régions de Flandres et Poitou-Charentes dont la fille faisait partie de l'élite nationale minimes et l'éducateur sportif de l'AMO Mer (région Centre) dont trois des jeunes incluant son fils, participaient également à l'aventure.

Un certain nombre de cadres supplémentaires allaient ensuite rejoindre le « staff » mis sur pied, au fil des stages organisés et du succès de l'opération.

Les principes d'efficacité concernant les stages organisés reposaient sur la bonne connaissance des jeunes et la dynamique de travail instaurée. Il était donc important de placer au cœur de l'organisation des référents permanents ayant la responsabilité de groupes déterminés. En tant que directeur de stage, mon rôle était d'organiser l'ensemble, coordonner le travail des cadres et intervenir globalement sur tous les groupes, tant en termes de démonstrations techniques que sur un plan plus général de discipline, hygiène et soins. Les cadres « permanents » allaient être placés en situation de responsabilité auprès d'un groupe précis, garantissant ainsi la continuité du travail d'une catégorie d'âge, d'un stage sur l'autre.

Les cadres « tournants » étaient placés en adjoints des responsables de groupes afin d'augmenter la qualité du travail effectué et de se former en parallèle.

2. Premiers grands rassemblements des jeunes

Les deux premiers stages permettant d'expliciter les nouvelles règles du jeu à respecter pour faire partie des groupes nationaux ont été organisés durant l'été 1992 en commençant par le premier stage de détection national du 27 juillet au 3 août.

Le second stage organisé au mois d'août en reprise de saison, fût l'occasion de mixer pour la première fois les jeunes issus du stage détection de juillet avec les joueurs retenus pour faire partie des groupes nationaux en fonction de leur comportement au cours de ce premier grand regroupement.

Ainsi, les groupes nationaux se répartissaient de la manière suivante :

- Un groupe France cadets garçons et filles rassemblant les « probables » futurs titulaires des équipes de France aux CEJ, constitué d'une dizaine d'éléments tant en garçons qu'en filles et dont deux ou trois places étaient réservées aux plus jeunes pour profiter du phénomène d'aspiration ;
- Un groupe national cadets regroupant les « challengers » dernière année et leurs plus jeunes suivants, muni d'un nombre de places équivalent au premier ;
- Un groupe national minimes élargi répertorié par années d'âge : minimes 2 et minimes 1, fort d'une vingtaine d'unités chez les garçons et un peu moins chez les filles. A ce groupe, au fil des semestres, allaient s'ajouter des benjamins issus de la détection et possédant un profil pouvant leur permettre d'être concurrentiels assez vite.

Principes d'efficacité retenus : Concurrence, Progression, Compétitivité

Une concurrence permanente

Ces groupes constitués n'étaient pas hermétiques mais au contraire ouverts.

Des montées et descentes permanentes étaient mises en place de manière à récompenser la qualité du travail fourni. Le mot d'ordre « concurrence » devait être présent à l'esprit de chaque stagiaire en permanence.

Le classement général du stage permettant à chacun de mesurer ses progrès au travers des différents critères (physique, entraînement, compétition, comportement) retenus.

Progresser techniquement

Chaque séance préparée devait apporter un élément technico-tactique supplémentaire, l'objectif étant non seulement la progression technique au fil de la saison mais également l'utilisation tactique des apports techniques ajoutés. L'utilisation d'une technique pour marquer des points constituait l'une des règles d'or du travail réalisé avec les jeunes pour autant que l'on n'oublie généralement pas une technique qui rapporte des points.

Maîtriser la gestion de la compétition

Savoir gérer la compétition, analyser l'adversaire et utiliser ses points faibles implique l'acquisition d'une méthode et son application permanente.

Il faut pour cela vivre de nombreuses situations compétitives. Le stress y joue un rôle essentiel et c'est pourquoi l'instauration d'une concurrence permanente lors des stages ainsi que des montées-descentes permanentes de groupes permettait d'instiller une part de cet ingrédient toujours présent dans les compétitions.

3. Tournée des zones géographiques françaises

Dynamiser les clubs formateurs sur l'ensemble du territoire national étant prioritaire, six présentations du programme mis en œuvre avaient été programmées dans les différentes

zones géographiques françaises. Organisée durant le premier semestre 1993, cette tournée de promotion a partout fait l'objet d'un très bon accueil et d'un vif intérêt de la part des éducateurs sportifs et dirigeants qui avaient bien voulu accepter l'invitation lancée. Une première partie constituée d'une présentation sous forme de diaporama permettait de donner à l'ensemble des participants les modalités de fonctionnement du programme, de la détection à la sélection et de la base au sommet de la pyramide, incluant les règles de passage de l'un à l'autre échelon et l'échéancier de chaque action ou promotion à l'intérieur de la saison sportive. La seconde partie, plus vivante et interactive, permettait à chaque participant de poser les questions souhaitées tant à propos du programme lui-même, que de tel ou tel jeune ou des labellisations de clubs et de leur problématique.

4^e PARTIE – COMMUNICATION ET PROMOTION DU PROGRAMME

Sur un plan médiatique et populaire, le titre d'un programme n'est jamais anodin. Ce projet « Collectif Espoirs » DTN sera donc identifié sous le label programme « P.O.P. » soit Préparation Olympique Permanente. Le ronflant de ce titre incluant la dénomination « Olympique » en son libellé avait pour but de montrer l'importance accordée par la DTN à ce programme ainsi que le lien l'unissant à la suite de la carrière des jeunes athlètes, l'objectif final étant de produire des joueurs de haut niveau seniors.

La communication autour du programme allait reposer sur une diffusion d'actualités nationales régulières au travers de la revue fédérale mensuelle « France Tennis de Table Magazine » ; un bilan systématique des stages et compétitions internationales envoyé aux entraîneurs, dirigeants de clubs et parents des jeunes concernés ; une mise à jour semestrielle des effectifs retenus dans le programme et enfin, la tournée nationale des clubs formateurs regroupés par zone géographique, tel qu'exposé précédemment.

La liaison avec le programme de labellisation des clubs « Formation-Elite-Jeunes », anciennement dénommé « 15 à 15 ans » (15 étant le premier classement de niveau national senior) allait constituer le second pilier de promotion du programme POP. En effet, les clubs français, en convention avec la FFTT par l'intermédiaire de la DTN, recevaient quelques subsides et avantages matériels en sus d'une reconnaissance nationale toujours prisée des municipalités et collectivités locales. Il est bien évident que le lien entre un jeune formé dans un club et son appartenance à un groupe national était devenu l'un des critères de labellisation des clubs sur le plan national.

Un autre aspect important de la communication se concrétisait par le lien tissé avec les éducateurs sportifs des clubs ainsi qu'avec les parents, compte tenu de l'âge des catégories concernées. De nombreux contacts téléphoniques avec les cadres techniques complétaient les rapports de stages afin de collaborer sur le programme de travail des jeunes. Le bilan collectif et individuel de chaque action était envoyé tant aux parents, qu'aux entraîneurs et présidents de clubs.

L'observation en compétition officielle lors des critères fédéraux individuels et les discussions en direct avec les coaches venaient compléter le travail de suivi nécessaire à une meilleure efficacité de la progression des jeunes puisque le travail réalisé en stage ne pouvait s'avérer rentable que s'il était suivi d'effets lors du retour en club.

Un élément essentiel pour la dynamique de terrain aura été l'élargissement des groupes nationaux à un effectif important en quantité, permettant à un plus grand nombre de clubs de se sentir concernés par la politique sportive nationale adoptée.

Même si à l'intérieur de chaque catégorie, l'effectif concerné n'était pas pléthorique, si l'on considère que filles et garçons étaient rassemblés et que les catégories englobaient des benjamins (9-10 ans) aux cadets (13-14 ans), l'effectif total d'un regroupement national atteignait tout de même une soixantaine d'éléments.

Ce qui signifie qu'une cinquantaine de clubs français se trouvaient impliqués au travers d'un ou plusieurs de leurs jeunes sélectionnés dans ce programme.

Bien entendu, le parti pris de cet élargissement comportait ses avantages mais aussi ses inconvénients. Cet aspect des choses prête perpétuellement à réflexion puisque les moyens financiers et humains sont limités, cela signifie qu'il est toujours nécessaire de réévaluer l'équilibre entre l'efficacité apportée en vue de la performance et la dynamique nationale instaurée. En l'occurrence, l'objectif consistait d'abord à augmenter le niveau général de formation de nos jeunes, de manière à hausser la concurrence nationale sans pour autant freiner la progression des meilleurs. C'est pourquoi une concurrence intergénérationnelle était nécessaire afin de conserver des moyens financiers adéquats pour faire sortir de nos frontières les plus âgés qui, en contrepartie pourraient tirer les plus jeunes vers le haut tout en leur donnant envie de prouver leur niveau pour sortir à leur tour le plus vite possible.

La meilleure promotion en faveur de la qualité du programme développé d'année en année provenait bien entendu des résultats obtenus aux Championnats d'Europe cadets puis juniors, aboutissement logique de la politique sportive mise en place.

L'organisation par la France des CEJ 1994 à l'INSEP allait porter à son paroxysme l'engouement national pour les catégories jeunes. La France n'avait en effet, plus organisé une telle épreuve depuis l'année 1977 à Vichy !

De nombreux cadres techniques venus des quatre coins de la France allaient ainsi supporter les équipes de France durant une semaine entière au mois de Juillet à Paris.

Hélas, les résultats n'allaient pas tourner en notre faveur pour cette édition puisque seule l'équipe de cadets que je coachais, parvenait à monter sur le podium, s'inclinant seulement en finale face à la Suède. Par contre, la densité de résultats obtenue par la sélection se révélait impressionnante puisque pas moins de huit quarts de finale étaient atteints lors de cette édition... preuve qu'il restait du travail à fournir en termes de comportement et de mental compétitif mais que nous étions sur la bonne voie !

Cette voie du succès allait pointer le bout de son nez pour confirmer la qualité du travail accompli, dès l'année suivante puisque lors des C.E.J. 1995, pas moins de 5 médailles sur les 6 remportées par la sélection française allaient provenir des cadets. Et si l'or n'était pas encore présent, 3 des 5 breloques prenaient la couleur de l'argent.

Il s'agissait là des prémices d'une domination française en Europe qui allait s'établir au fil des ans mais nous ne le savions pas encore.

CONCLUSION – BILAN DE L'ACTIVITE

ANNEES	Eq. JG	S JG	D JG	Eq. JF	S JF	D JF	Mxt J	Eq. CG	S CG	D CG	Eq. CF	S CF	D CF	Mxt C	OR	AR	BR	TOTAL	Olympiade	
1969	sur 44 médailles distribuées																		0	
1970																		0		
1971		BR															1	1	3	
1972	OR							BR							1		1	2		
1973			BR														1	1	1	
1974																		0	1	
1975																		0		
1976																		0		
1977																		0		
1978		BR															1	1	1	
1979																		0	1	
1980																		0		
1981																		0		
1982																		0		
1983								BR	BR	sur 52 médailles distribuées							2	2	5	
1984								BR		BR			BR				3	3		
1985	AR															1		1	1	
1986	AR		BR													1		1	2	
1987	BR						OR/BR				sur 56 médailles distribuées				1		2	3		
1988								AR								1		1	7	
1989									AR							1		1	1	
1990	AR	BR														1		1	5	
1991			BR														1	1		
1992	BR																1	1		
1993					AR		BR									1	1	2		
1994								AR								1		1		
1995							BR	BR	AR			AR		AR/BR		3	3	6	15	
1996			BR		AR		2 BR		AR			BR				2	4	6		
Podiums	6	3	4	0	1	1	6	6	4	1	0	2	1	2	2	12	23	37		

2 Médailles remportées en tant que joueur = 1 OR / 1 BR

6 Médailles remportées en tant que coach dont 5 en tant que responsable du programme Collectif Espoirs (entre 1992 et 1996) = 5 AR / 1 BR
Soit 50% des Médailles d'or et d'argent de l'histoire du tennis de table français.

Les résultats parlent d'eux-mêmes.

5 médailles d'argent acquises sur l'Olympiade 1993-1996 pour les catégories cadets contre une seule lors de l'Olympiade précédente, après 4 années (1990 à 1993) « blanches » sur ce plan, et surtout un total de 15 médailles remportées contre 5 sur l'Olympiade précédente (mais une seule en cadets), démontrent l'efficacité de la politique entreprise.

Mon plus grand regret restera bien entendu, de n'avoir jamais réussi à décrocher l'Or... que j'ai laissé à mon successeur en 1997 (changement de DTN oblige) !

La dynamique est le second point capital.

Phénomène difficile à mesurer, tout comme le mental peut l'être au cours de la confrontation, les témoignages des cadres techniques nationaux, régionaux et de clubs à l'issue de cette Olympiade, me permettent toutefois de considérer que ce critère a été rempli.

Seuls les feedbacks du terrain me semblent en effet susceptibles de mesurer aléatoirement cet aspect des choses.

Le futur de l'aventure s'avère souvent encore plus déterminant que les deux premiers critères. Je suis donc fier d'avoir pu ouvrir la voie à ce qui est aujourd'hui devenu : le programme détection national dont beaucoup d'éléments proviennent du programme « collectif espoirs » que j'avais impulsé à l'époque, l'améliorant pour en faire une référence mondiale actuelle.

Les éléments communs des deux programmes sont les suivants :

- Tests de détection
- Pyramide détection au sein des zones, régions, départements
- Constitution d'un Groupe France Détection
- Participation active des clubs et des éducateurs sportifs
- Création d'une épreuve européenne pour les 11-12 ans (Euro Mini Champs) à Strasbourg
- Stages d'été
- Echanges internationaux renforcés pour les plus jeunes

ANNEES	Eq. JG	S JG	D JG	Eq. JF	S JF	D JF	Mxt J	Eq. CG	S CG	D CG	Eq. CF	S CF	D CF	Mxt C	OR	AR	BR	TOTAL	Olympiade
1993					AR		BR									1	1	2	15
1994								AR								1		1	
1995							BR	BR	AR			AR		AR/BR		3	3	6	
1996			BR			AR	2 BR		AR			BR				2	4	6	
1997			BR	AR			BR	OR		BR				AR	1	2	3	22	
1998			BR	BR			AR/BR	AR	AR							3	3		6
1999	AR	BR		AR				BR	AR			2 BR				2	4		6
2000	AR							BR	AR	OR					1	2	1		4
2001	OR		BR								BR				1		2	13	
2002	BR		AR													1	1		2
2003	AR	BR	OR							BR						1	2		4
2004						OR/BR		OR		BR						2	2		4
2005	OR						BR	BR	BR	OR				BR	2		4	32	
2006	BR						OR/AR	BR				AR		BR	1	2	3		6
2007			OR	BR			2 BR	AR		OR	BR		BR		2	1	5		8
2008	OR		BR	BR	BR	BR	BR	OR	AR	2 BR				OR/AR	3	2	7		12
Podiums	8	2	8	5	2	3	9	10	7	7	2	4	1	5	14	23	45	82	

Ce dernier tableau illustre les résultats des quatre dernières Olympiades, à partir de l'accélération impulsée à la catégorie cadets au moyen du programme POP.

L'Olympiade que j'ai eue l'honneur de conduire marque un véritable tournant dans l'histoire des performances françaises en Europe puisqu'en ajoutant des médailles aux catégories cadets, le total général passe la barre de la dizaine d'unités.

Autre fait notable concernant cette catégorie, hormis l'année 2002 qui fait figure d'exception (confirmant donc la règle), depuis 1993, chaque année rapporte son lot de médailles.

Les résultats actuels des équipes de France jeunes aux Championnats d'Europe et du Monde (nouvellement créés pour les juniors et les cadets) plaident en faveur de cette politique de renouvellement de générations.

La filière du haut niveau et l'INSEP ayant mis en place sous l'impulsion du DTN, une politique sportive individualisée et intensifiée, l'équipe de France a obtenu ces dernières années des résultats probants et pérennes chez les jeunes (devançant pour la première fois l'Allemagne en 2008) et semble être sur la bonne voie pour arriver à propulser à nouveau son élite senior vers les sommets, auparavant atteints notamment avec les titres de Champion du Monde 1993 et de Vice-champion Olympique 1992 obtenus par Jean-Philippe Gatién.

32 médailles obtenues lors de la précédente Olympiade dont 8 d'or signifient une accession, notamment pour l'année 2008 avec 12 médailles dont 3 d'or, au leadership européen en matière de résultats jeunes.

Restera donc à franchir la barre des seniors... ce que tout le staff technique national s'efforce de faire le plus rapidement et efficacement possible en espérant être prêt à temps pour... 2012 !

Sur un plan plus personnel, ainsi que l'annonçait mon DTN de l'époque, ce qui constituait davantage à mes yeux que toute félicitation officielle, après cette Olympiade en charge du programme Collectif Espoirs, je pouvais me targuer du record des médailles obtenues dans l'histoire des CEJ puisqu'après en avoir décroché deux au titre de joueur (Bronze individuel juniors en 1971 et Or par équipes juniors en 1972), mon décompte final en tant que capitaine se montait à 6, soit un total de 8 médailles européennes jeunes.

Cette expérience axée sur le haut niveau m'a permis de réaliser mes premiers pas dans l'acquisition de compétences concernant l'ingénierie de formation dont je ne savais pas encore à cette époque, combien celles-ci allaient me servir à l'avenir (cf activité N°2).

Ma progression dans l'utilisation d'outils informatiques modernes tels que le traitement de texte, le tableur, la présentation assistée par ordinateur et la diffusion par internet de documents et de données, était rendue obligatoire par le rayonnement médiatique et géographique que je souhaitais impulser au programme.

L'acquisition de nouveaux savoir-faire, allait être rendue possible tout à la fois au travers de stages de formation continue auxquels je m'inscrivais durant cette période ainsi que grâce à une recherche autodidacte à l'intérieur de nombreux manuels que je me procurais personnellement afin de pouvoir améliorer mon efficacité dans le maniement des logiciels utilisés.

Hormis l'acquisition de nouvelles compétences informatiques, la réflexion imposée sur les problématiques de financement, de communication, de dynamique du travail d'équipe, de recherche d'une efficacité systémique, m'a permis d'améliorer mes compétences professionnelles notamment en matière de gestion financière et des ressources humaines, de circulation de l'information et de prises de décision collectives.

C'est en effet tout d'abord d'un système pyramidal rigoureux qu'il a fallu jeter les bases en s'attachant à ce que chacun le connaisse et en respecte les principes. L'information bidirectionnelle des propositions, convocations, résultats, bilans, suivis, à échéance stricte tant en termes de remontées d'informations que de diffusion vers la base, demande une discipline qui ne va pas sans quelques rappels à l'ordre initiaux. A l'intérieur de ce système, les critères (performance, sélection) jouent un rôle primordial. Connus de tous à l'avance, ils doivent être élaborés selon des principes objectifs incluant également l'investissement et la progression en relation à l'âge, ce qui n'est pas le moindre des problèmes puisque tout au moins le critère de progression ne peut se considérer qu'en relation au nombre d'années et d'heures de pratique.

Le classement P.O.P., socle de l'efficacité du système, était mis à jour après chaque action réalisée puis diffusé au plus grand nombre au moyen du magazine mensuel fédéral et mis à disposition par minitel (le site internet fédéral n'ayant pas encore d'existence à l'époque). Il intégrait d'une part tous les résultats individuels nationaux des jeunes concernés, d'autre part les notes des cadres techniques et résultats des compétitions lors des stages nationaux et enfin le complément d'informations « club » nécessaire : volume de pratique hebdomadaire.

L'équilibrage ainsi réalisé entre les résultats objectifs engendrés par la compétition et l'évaluation subjective (appréciation de l'investissement et des progrès effectués) portée par l'encadrement permettait ainsi un dosage satisfaisant entre performance et progression.

Le fait que ce système soit porté à la connaissance de tout un chacun, permettait d'éviter de prêter le flanc aux critiques qui ne manquent jamais de se présenter lorsqu'il s'agit de sélectionner un certain nombre d'individus au détriment des autres.

Bien entendu, aucun système n'étant jamais parfait, il a bien fallu parfois trancher certains cas litigieux de manière collégiale. Mais globalement, le système mis en place était clair, efficace et apprécié par l'ensemble des pratiquants.

Ce système m'a d'ailleurs ensuite servi au niveau européen quelques années plus tard, lorsque j'ai eu le privilège d'être choisi par l'Union Européenne pour encadrer des stages des meilleurs 11-12 ans en provenance des différentes nations européennes.

Par-dessus tout, l'expérience du travail d'équipe instauré durant cette activité, aura constitué à la fois le plus beau souvenir et la meilleure motivation à poursuivre dans cette voie, pour autant que je considère que les relations humaines demeurent ce qui confère au domaine sportif et donc associatif, son rayonnement, sa passion et sa raison d'exister.

Les enseignements que j'en retire et les images qui m'en restent sont celles d'une grande fraternité et convivialité. Bien entendu, les médailles sont importantes pour mesurer le résultat d'une performance. Cependant, elles ne passent qu'au second plan d'une aventure humaine aboutie qui constitue le meilleur moteur de la progression (individuelle et collective) et de l'investissement futur. Ainsi, ai-je pu contribuer à faire sortir de nos frontières un certain nombre de cadres techniques régionaux ou de clubs qui se sentaient faire partie intégrante de l'aventure vers le haut niveau des jeunes qu'ils avaient formés à la base.

Rien n'est plus formateur que de vivre soi-même une expérience sur le terrain tout en ayant l'occasion de faire partager et discuter de ses impressions et sentiments avec d'autres collègues. Pour cela, le niveau international demeure un élément formateur incomparablement riche en raison des situations complexes qu'il engendre.